

# FLASH MOUVEMENT 2023

## N°5

### Intentions de participations

Comme indiqué dans nos précédents flashes, nous vous adressons les réponses à notre questionnaire (cf pièce jointe) au sujet des intentions de participation au mouvement départemental 2023.

Merci à ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir prendre quelques minutes pour compléter [le questionnaire en ligne](#) pour nous indiquer si vous avez, ou pas, l'intention de participer au mouvement ( **sondage à compléter uniquement par des personnels affectés à titre définitif sur leur poste en 2022/2023**). **En effet, les personnels affectés à titre provisoire en 2022/2023 devront obligatoirement participer au mouvement 2023.** Ces éléments nous permettront de renseigner au mieux les participants.

Nous vous en ferons régulièrement un retour (anonymé) au fur et à mesure de l'enregistrement des réponses.

### Le contexte du mouvement 2023

Chaque année le contexte du mouvement est différent.

Les caractéristiques du mouvement départemental 2023 sont :

- **Suppression de 4 postes à la rentrée 2023** ce sont 4 postes de moins à pourvoir
- **Carte scolaire 2023** : la carte scolaire s'est soldée par la **fermeture de 7 postes** donc autant de personnel en mesure de carte scolaire.
- **Départs à la retraite 2023** : **23 collègues partiront à la retraite (d'après notre recensement)** à la rentrée 2023. Parmi ces derniers beaucoup n'occupent pas de poste actuellement (CLD ou autres situations particulières).
- **Permutations informatisées 2023** : **13 collègues intègrent** le département à la rentrée 2023 (**11 quitteront le Lot**)
- **Stagiaires à la rentrée 2023** : le rectorat a annoncé officiellement que le Lot aurait **18 stagiaires à la rentrée 2023**. La nouvelle maquette de formation engendre la présence de stagiaires à 100% (ils occupent un poste à temps plein et bénéficient de 12 jours de *formation* durant l'année scolaire) et de stagiaires à 50% ( qui sont mis en compléments de collègues pour 50% de service en classe). La proportion du nombre de chaque catégorie ne sera connue qu'à l'issue des résultats du concours 2023.

Si on peut se réjouir d'un nombre plus important de stagiaires pour le Lot, cela va impacter d'autant le nombre de postes à temps plein vacants.

En effet, **l'administration doit geler un certain nombre de postes entiers en amont du mouvement**. Le SE-Unsa a demandé la liste de ces postes. Il nous a été répondu que les IEN recensaient les postes vacants pour en sélectionner certains... Nous n'aurons sans doute pas la liste de ces postes gelés avant la publication de la liste générale des postes mis au mouvement.

## Postes vacants mouvement 2023 (le plus des adhérent-e-s au SE-Unsa)

Les élus en CAPD du SE-Unsa ont fait un recensement (indicatif) des postes qui devraient être publiés vacants au mouvement 2023.

**Attention : certains de ces postes seront gelés pour des stagiaires à la rentrée 2023 (cf ci-dessus).**

Nous avons complété la liste envoyée dans le Flash n°4 ....

se-[unsa.org](https://se-unsa.org)

